

Druillat

Bulletin municipal 2019



Souvenirs de la cérémonie



Souvenirs de la cérémonie d'inauguration du monument aux morts

Mot du Maire.....	3	Commissions	12-14
Finances communales.....	4-6	Vie associative.....	15-23
Trombinoscope.....	7	Vie d'antan	24
CA3B.....	8-9	Vie pratique	25
On en a parlé	10-11	État civil	26-27

Retrouvez en cahier central détachable les infos pratiques, numéros utiles & calendrier des fêtes.

Bulletin réalisé par la commission communication avec la participation des secrétaires de mairie
conception graphique : Jérôme Tron www.graphitron.fr



Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une année supplémentaire vient de s'écouler pour notre village.

Vous allez découvrir au travers de ce nouveau bulletin municipal les activités des nombreuses associations qui animent et font vivre notre village tout au long de l'année.

Cette année a encore été riche en évènements, activités et travaux divers. Les réalisations de la commune se sont concentrées sur la finalisation de l'aménagement sécuritaire de Rossettes mais aussi sur l'entretien de nos bâtiments. Les toilettes de la mairie peuvent maintenant accueillir des personnes à mobilité réduite, comme la loi nous le demande. Les toitures de différents édifices ont été restaurées avec un changement de tuiles sur une partie de l'école, une reprise complète du toit terrasse de celle-ci, une amélioration des descentes d'eau d'un côté de l'église et la reprise de la toiture de la salle polyvalente, pour en améliorer l'étanchéité.

Cela va faire maintenant deux ans que nous avons rejoint la Communauté d'Agglomération du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse (CA3B) et l'organisation de cette grande dame se met en place. En cette année 2019 c'est la compétence eau et assainissement qui va être reprise comme l'impose la loi NOTRe. Pas de changement fondamental pour l'assainissement si ce n'est une petite augmentation de 0.04€/m3 sur 2019, par solidarité avec les autres communes. Heureusement pour l'eau potable nous avons réussi à conserver notre syndicat AVR jusqu'en 2025 et celui-ci a décidé de baisser de 30 % le prix du m3, un geste appréciable pour le pouvoir d'achat. Le transport à la demande doit également faciliter nos déplacements vers l'agglomération burgienne et lorsque nous aurons plus de détails, nous vous les communiquerons.

Pour l'année 2019 le projet de sécurisation de l'accès à l'aire de jeu, au bâtiment des associations et à notre cimetière depuis le centre du village verra le jour.

Surtout n'oublions pas que la solidarité et le respect d'autrui peuvent rendre la vie beaucoup plus facile et agréable. Le respect des heures pour le bruit et le respect de l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage toute l'année en sont les premières règles.

Nicolas BILLON-GRAND, notre agent technique, a décidé de se consacrer entièrement à son activité agricole en novembre et a été remplacé par Laurent PAUZE depuis début décembre.

Cette année a vu également le renouveau de notre bibliothèque grâce à une dizaine de volontaires très dynamiques qui ont su redonner beaucoup de vitalité à celle-ci.

Je ne peux pas terminer sans remercier, pour son travail, l'ensemble du personnel communal, qu'il soit administratif, technique ou scolaire qui est là jour après jour. Je tiens à remercier également, nos pompiers, nos enseignants, les bénévoles de l'équipe de fleurissement, l'ensemble de nos associations, nos commerçants et chefs d'entreprise, œuvrant à la prospérité de notre village.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et votre famille.

Jean-Luc EMIN

Les dépenses d'investissement en détail : année 2018 ...

Cette année, en raison du changement programmé de Trésorerie au 1er janvier 2019, les chiffres publiés dans cet article ont été arrêtés au 14 décembre 2018.

La somme de 276 017.83 € a été consacrée aux investissements (il est rappelé qu'une commune règle ses dépenses en TTC et que les sommes annoncées correspondent donc aux prix TTC).

Comme habituellement, les dépenses sont inférieures aux prévisions en raison de programmes n'ayant pu être réalisés au cours de l'année.

Les travaux ou acquisitions non réalisés correspondent essentiellement à un projet d'acquisition d'un bâtiment et d'aménagement du cœur de village, étude actuellement en cours, ou encore à des travaux d'électrification (remplacement de lampes au mercure).

Les dépenses peuvent être détaillées comme suit :

- Le remboursement des emprunts (part en capital) pour un montant de 42 393.09 €
- Le programme annuel de voirie pour la somme de 34 929.00 €
- Les aménagements sécuritaires à Rossettes : 98 693.90 €
- Les travaux d'aménagement des toilettes à la mairie dans le cadre des AD'AP : 4 698.60 €
- La réfection de la toiture terrasse du groupe scolaire : 35 272.88 €
- Le remplacement du paratonnerre de l'église : 9 199.20 €
- Des petites installations de voirie (panneaux et autres) : 2 968.20 €
- De l'acquisition de matériel (comprenant de l'outillage pour les agents techniques notamment avec la mise en place du désherbage thermique, des tables et des chaises pour la salle polyvalente et pour la salle de réunion, un adoucisseur pour la salle polyvalente, des bornes incendie...) le tout

pour la somme de 13 518.31 €

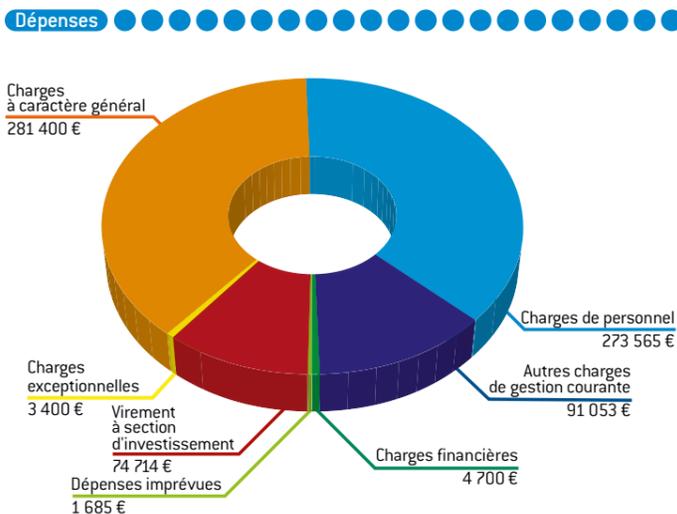
- La participation versée annuellement à l'Établissement Public Foncier suite à l'achat de l'ancienne propriété des consorts BESSON : 26 004.23 €

Il faut ajouter à cela un solde d'exécution d'investissement reporté de l'exercice 2017 négatif pour un montant de 29 533.65 €

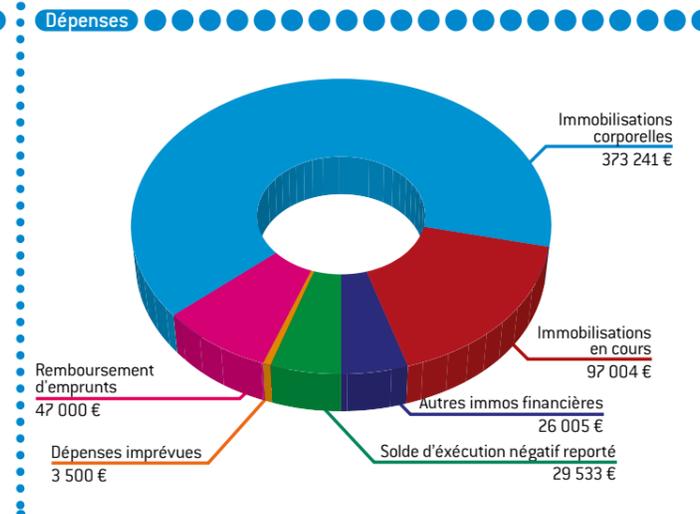
Les principaux programmes restant à réaliser concernent :

- Le projet d'aménagement du cœur de village,
- L'achèvement du remplacement des lampes au mercure,
- La réfection d'une partie de la toiture de la salle polyvalente,
- L'achat de tablettes numériques dans le cadre du programme École Numérique Rurale,
- Des travaux d'aménagement des WC au groupe scolaire et poursuite du programme AD'AP

Fonctionnement : 730 518 €



Investissement : 576 284 €



Les recettes d'investissement en détail : année 2018

Du côté des recettes qui se soldent à 277 596.84 €, on note :

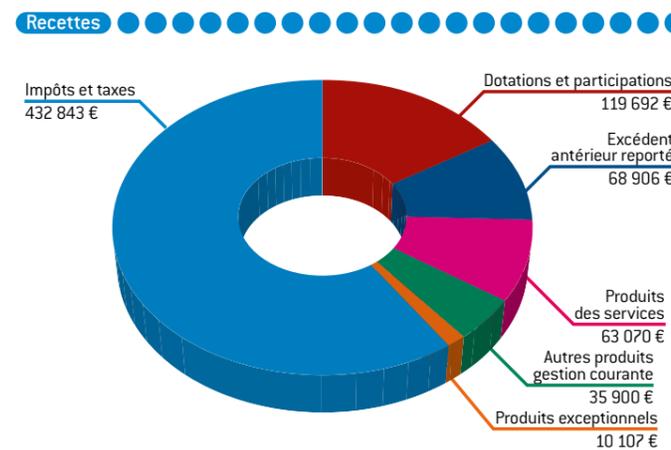
- Le virement de la section de fonctionnement (correspondant à de l'autofinancement) pour un montant de 74 714.66 €
- Le fonds de compensation de TVA : 16 659.00 €

- La taxe d'aménagement : 23 480.89 €
- L'imputation de l'excédent de fonctionnement : 209 636.65 €
- Une subvention du département (aménagement des abris bus à Rossettes) : 4 370.85 €
- Une subvention d'investissement de

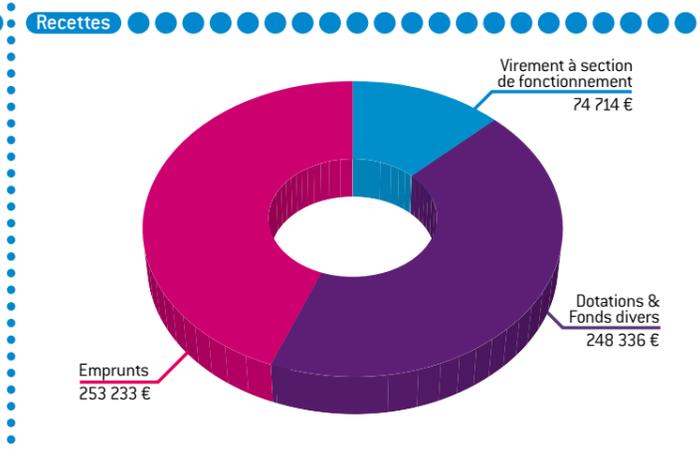
26 472.85 € (concerne le futur projet d'aménagement du cœur de village)

- Un versement relatif aux réseaux d'électrification pour la somme de 1 347.45 €

Fonctionnement : 730 518 €



Investissement : 576 284 €



Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Faits vrac de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Portage de repas
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance 7J/24 ADMR

Par conviction et engagement, votre quotidien est notre métier depuis 70 ans :

- 4 gammes de services différentes pour chaque âge de la vie
- La garantie d'une proximité entre bénéficiaires et intervenants.
- Un gage de qualité, garanti par la certification AFNOR services aux personnes.
- Un service au cœur de l'humain, grâce à une symbiose entre salariés et bénévoles - pour cela, l'ADMR accorde une grande importance à ses bénévoles. Aujourd'hui, elle compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Rejoignez-nous !

Contacts ADMR Ceyzériat
588 chemin de la charbonnière
01250 CEYZÉRIAT
services à la personne 04 74 25 04 38
soins à domicile 04 78 25 05 78

AIN DOMICILE SERVICES

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

- ☑ Entretien courant du logement et du linge
- ☑ Aide à la personne
- ☑ Vie sociale et relationnelle

www.ain-domicileservices.fr

Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre notre responsable de secteur, Madame Nathalie Buczek

du lundi au vendredi
de 9h à 17h au 04 74 38 01 36 ou au 06 75 39 78 18
mail : ad01-nb@orange.fr

74 Rue Roger Vailland 01500 Arnières en Bugry

☑ Service d'Accompagnement Véhiculé : un transport accompagné départemental pour les plus de 60 ans et favoriser leur mobilité et leur autonomie

L'ADAPA, au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation
Prévenir... pour mieux vivre & bien vieillir
Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation

Contactez-nous au 04 74 45 59 65
Votre contact de proximité : Mme Hélène GAME h.game@adapa01.com
Maison de Santé - 51 route de Montagnat 01250 Tossiat
Mardi 9h - 11h30
Mairie de Pont d'Ain
Vendredi 8h30 - 10h

Situation financière de la commune (exercice 2017)

Budget de fonctionnement

Population Drullat
1 173 habitants

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique [de 500 à 1 999 habitants]		DRUILLAT écart 2017/2016 en €/Hab
	Drullat	Moyenne des communes équivalentes	
Total des produits	597	786	7 €
Total des charges	528	642	48 €
dont charges de personnel	224	274	5 €
Résultat comptable	69	143	-41 €

Budget d'investissement

Total des ressources (recettes)	239	381	52 €
Total des emplois (dépenses)	298	381	146 €
dont remboursements dettes (emprunts)	124	75	98 €

Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique [de 500 à 2 000 habitants]		DRUILLAT écart 2017/2016 en €/Hab
	Drullat	Moyenne des communes équivalentes	
Capacité d'autofinancement : CAF	69	153	-41 €
Encours dettes	179	595	70 €

La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

Potentiel fiscal :
Population 1 173 habitants

	Drullat		Moyenne des communes équivalentes	DRUILLAT écart 2017/2016 en €/Hab
	Montant/hab	Taux		
Taxes sur les propriétés foncières bâties	86	11,14 %	144	1 €
Taxes sur les propriétés foncières non bâties	22	37,75 %	27	0 €
Taxe d'habitation	110	8,46 %	136	1 €



Des aides à la rénovation

La Communauté d'Agglomération propose des aides financières à la rénovation des logements. Elles peuvent concerner les maisons individuelles, comme les copropriétés, les propriétaires bailleurs ou occupants.

Indépendants et objectifs, les conseillers de Mon Cap Energie sont aussi à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet, de la définition des travaux prioritaires, au choix des matériaux et à la sélection des artisans.

Les aides à la rénovation de la CA3B :

Types d'aides	Montants
Fonds isolation Réalisation de deux bouquets de travaux d'isolation parmi ceux-ci : murs, plancher bas, combles, toitures, changement de menuiseries.	Prise en charge de 25 % du coût des travaux avec un plafond de travaux éligibles de 10 000 € HT. Aide majorée à 40 % pour les primo-accédants.
Fonds énergies renouvelables Installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie.	1 000 € par équipement.

Nouveau : un site pour savoir où installer des panneaux solaires

La mise en place de panneaux solaires sur sa toiture ne s'improvise pas. Pour que l'investissement soit une réussite, encore faut-il que les matériaux soient de bonne qualité et bien placés. Avec le cadastre solaire, la Communauté d'Agglomération apporte une réponse claire et objective. Sur ce site internet, il suffit d'entrer son adresse pour visualiser la toiture de son logement et son potentiel solaire.

Plus précisément, le site permet de savoir si l'installation de panneaux solaires sur le toit est rentable, que l'électricité soit vendue, autoconsommée ou utilisée pour l'eau chaude sanitaire. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision

fiable et objectif. Des estimations chiffrées sur 20 ans donnent le volume de production par an et les gains escomptés.

Le site : www.moncapenergie.fr.

A noter : la CA3B finance l'installation de panneaux solaires à hauteur de 1 000 € par équipement.

La CA3B devient compétente en matière d'eau et d'assainissement

En ce qui concerne l'eau

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération exercera la compétence « eau potable » en direct pour les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just, Cize et Pouillat. Sur le reste du territoire, les syndicats intercommunaux des eaux perdurent tout en étant composés pour partie de représentants de l'Agglomération. Pour Druillat, le syndicat AVR (Ain Veyle Revermont) gardera la compétence, qui est déléguée à la SOGEDO.

Depuis le 1er décembre 2018, le syndicat AVR a décidé de passer le tarif du m3 de 1.18 € à 0.82 €, soit une baisse de 30 %. La dette du syndicat avait beaucoup augmenté suite à la construction d'une nouvelle station de pompage à Oussiat en 2012 (4.5 millions d'euros). Elle est maintenant non seulement stabilisée mais en régulière diminution, malgré la politique de renouvellement du réseau tous les 80 ans, alors que la moyenne en France est entre 100 et 150 ans.

Les modes de gestion du service de l'eau sont divers et le resteront. Les quatre syndicats des eaux ont choisi de confier la distribution de l'eau à des délégataires privés. Les contrats seront menés à leur terme. Pour les usagers concernés, il n'y aura aucun changement. Les habitants de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just dépendaient de la Régie de l'eau de la Ville de Bourg-en-Bresse. Ils devront désormais s'adresser à la Régie intercommunale des eaux que la CA3B crée au 1er janvier. Tout comme les habitants de la commune de Pouillat qui gèrent aussi son service en direct. Les habitants de Cize auront toujours pour interlocuteur leur délégataire.

Des questions sur l'eau ?

Contactez l'exploitant SOGEDO, si vous souhaitez

- souscrire ou résilier un contrat d'abonnement en cas d'emménagement ou déménagement,
- ouvrir ou fermer un branchement,
- créer un branchement
- avoir des informations sur votre facture d'eau : paiement, demande de dégrèvement, réclamation,
- communiquer un index de compteur,
- signaler une fuite,
- signaler un problème de distribution (coupure d'eau, baisse de pression, etc).

En ce qui concerne l'assainissement collectif

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération devient également compétente en matière d'assainissement collectif. Elle exploitera également le service pour la majorité des communes (60), via la Régie intercommunale de l'assainissement que la CA3B crée au 1er janvier, en s'appuyant pour partie sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. Pour les 15 autres communes, dont Druillat, le service est exploité en délégation de service public, dans le cadre de contrats qui seront aussi menés à leur terme.

Des questions sur l'assainissement ?

Si vous souhaitez notamment créer un branchement ou signaler un problème de débordement ou d'odeur, contactez l'exploitant SOGEDO pour Druillat.

Le tarif du mètre cube augmente, pourquoi ?

Le service de l'eau et de l'assainissement est régi par un principe simple : son coût doit être couvert par les recettes perçues. Le budget doit donc être équilibré. Or, en additionnant l'ensemble des charges transférées par les communes, un déficit de 432 000 € apparaît. Dans un souci de solidarité, la Communauté d'Agglomération a choisi de répercuter une hausse de 4 centimes d'euros par mètre cube à tous les abonnés.

Soit une hausse moyenne de 4,80 € TTC pour une consommation de 120 m3 (consommation moyenne pour une famille de 4 personnes sur un an)

Etik'table, le site référence pour manger local

Vous souhaitez manger local et de qualité sans savoir où trouver des producteurs locaux ? Le site www.etiktable.fr recense des professionnels en vente directe sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Il propose aussi de nombreux conseils pour mieux acheter, s'y

retrouver dans les différents labels et privilégier une alimentation en lien avec les saisons.

Le site de l'Agglomération en ligne à partir de février

La Communauté d'Agglomération fait le choix d'un site internet 100 % pratique entièrement

tourné vers les services aux habitants. Il mettra notamment en valeur tous les services que la collectivité rend au quotidien : déchets, habitat, développement économique, tourisme, transport, etc. Sans oublier les actualités et des vidéos. Des informations à retrouver sur www.ca3b.fr à partir de février.

Un service de transport à la demande pour l'ensemble des communes du territoire

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va confier à partir du 1er janvier l'exploitation de son service de transport à l'entreprise Keolis.

Ce contrat est l'occasion de proposer une offre de transport adaptée pour l'ensemble des communes du territoire avec une mise en place progressive dans le courant de l'année 2019.

Un service de transport à la demande sera mis en œuvre à partir des **75 communes du territoire** dès qu'une personne le demande. Le départ a lieu sur plusieurs points d'arrêt du réseau de transport scolaire, des arrêts qui restent encore à identifier. Concrètement, l'usager disposera d'une grille horaire et pourra appeler jusqu'à deux heures avant l'horaire prévu (ou la veille pour le matin tôt) pour demander le service. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Les itinéraires possibles sont définis par secteurs. L'arrivée ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'un même secteur dans une commune identifiée sur la carte ci-contre ou bien à Bourg-en-Bresse Carré Amiot.

Exemple : je pars de Druillat. Je peux aller à Tossiat ou Bourg-en-Bresse. Le retour peut se faire à Druillat à condition de le réserver.

Le coût du trajet est celui d'un ticket de bus : **1,30 €, soit 2,60 € l'aller-retour.**

Les autres éléments de l'offre de transport

- Sur le réseau urbain : le réseau actuel est conservé dans ses grandes lignes, moyennant quelques changements :
- des bus jusqu'à 20h (au lieu de 19h30)
- des horaires « vacances » seulement l'été

- des bus jusqu'à Saint-Just
- une navette gratuite pour desservir le centre-ville de Bourg-en-Bresse
- une application mobile pour favoriser le co-voiturage
- un service de location de vélos en libre-service



Bibliothèque de la source

La bibliothèque de la Source (c'est le nom que lui ont donné les bénévoles) est une bibliothèque-relais de la médiathèque départementale de l'Ain, qui l'approvisionne en livres pour enfants et adultes, environ 300 au total aujourd'hui.

Elle se trouve dans l'ancienne école des filles, route des Creuses, local qu'elle partage avec l'association des Anciens. La bibliothèque a ouvert le 19 mai 2018.

Ses horaires :

- le mardi de 16 h 00 à 17 h 30
- le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00
- le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Ses bénévoles ont animé 56 séances, de

l'ouverture à début novembre. Durant cette période, la bibliothèque a inscrit 50 personnes, adultes et enfants et a prêté 323 livres, soit une moyenne de 6 livres par séance et par inscrit.

Afin de renouveler les collections, les bénévoles ont effectué trois visites à la médiathèque de l'Ain, antenne de Bourg-en-Bresse, afin de changer une cinquantaine d'ouvrages à chaque fois. La bibliothèque profite beaucoup aussi du service de navette, qui passe tous les 15 jours le jeudi et dépose des titres demandés directement par les lecteurs, ou commandés par les bénévoles. Ceux-ci sollicitent les lecteurs pour mieux connaître leurs goûts et y répondre au mieux : romans policiers, auteurs préférés, sujet, sport préféré...

En projet

Les bénévoles, constatant que la séance du mardi est moins fréquentée, pensent la supprimer pour

rendre la séance du mercredi plus attractive, en proposant par exemple un petit goûter et des boissons pour en faire un moment convivial avec les habitants de tous âges.

La médiathèque propose des formations en lien avec la bibliothèque. Un bénévole a notamment suivi une formation sur le thème du « troisième lieu » ou comment faire justement de la bibliothèque un lieu de rencontre, d'échanges, pour les habitants.

D'autres formations pourraient être suivies en 2019, par exemple sur l'heure du conte.

Le service de portage à domicile ne compte qu'une abonnée, alors qu'il pourrait profiter à davantage de personnes ayant des difficultés pour se déplacer. N'hésitez pas à vous faire connaître car nous souhaitons développer ce service avec le soutien du CCAS.



Enfants avec malformations

Notre village a été placé au cœur d'une polémique autour d'une étude sur les enfants présentant des malformations.

Malgré l'absence de cas sur notre commune, la municipalité a demandé plus d'explications au préfet, à l'ARS (Agence Régionale de Santé), à Santé Publique France, ainsi qu'à plusieurs autorités et élus locaux. L'affaire est remontée

jusqu'au ministère de la santé qui a diligenter une étude par des organismes neutres. Les résultats de celle-ci ne seront pas connus avant le mois de juin et nous vous les ferons suivre dès que nous les aurons.

Très Haut Débit

Votre commune est desservie par la fibre optique Li@in pour l'accès au Très Haut Débit, gage d'attractivité et de dynamisme de notre territoire, dans tous les hameaux hormis Turgon.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet www.reso-liain.fr pour : tester votre éligibilité, prendre connaissance de l'avancement du déploiement, accéder aux informations relatives aux opérateurs partenaires...

Si vous contactez les opérateurs pour demander un devis ou des informations, il se peut qu'ils vous répondent que vous n'êtes pas éligibles. Il faut insister et leur renvoyer votre attestation d'éligibilité que vous trouverez sur le site www.reso-liain.fr.

École

Il ne se passe pas une année sans que l'école de Druilat ne travaille autour d'un ou plusieurs projets collectifs.

Cela fait partie des convictions pédagogiques de l'équipe : partager des projets communs, apprendre à les mener à leur terme en fonction des contraintes, tenir compte des autres et de leurs compétences ou de leurs envies... Cela donne du sens aux apprentissages.

Depuis deux ans maintenant, nous accompagnons la semaine culturelle de la Communauté d'Agglomération. Cette année, les classes ont donc élaboré un projet collectif autour du mouvement : mouvements musicaux, picturaux, sportifs, mécaniques... Ainsi, les enfants ont pu présenter un spectacle de fin d'année autour d'un conte appelé « La petite vague qui avait le mal de mer ».

La mer, justement, était la destination des élèves de CM1- CM2 qui ont organisé une classe découverte de trois jours à Sausset-les-Pins : découverte du milieu marin et apprentissage de la navigation avec des cours de voile.

De l'eau, il en est encore question avec les 10 séances de natation dispensées aux élèves de

CP, CE1 et CE2 au centre nautique d'Ambérieu-en-Bugey.

Toutes les classes ont aussi pu participer à des ateliers de calligraphie et à des ateliers de danse pour mettre en mouvement ce qu'elles avaient appris en éducation musicale avec Mathilde LAGRANGE, ou pour illustrer le conte présenté lors du spectacle de fin d'année. Les élèves ont aussi participé à un grand bal des enfants lors duquel ils ont pu présenter aux autres classes les danses traditionnelles apprises au cours de l'année.

Certaines classes sont allées au théâtre et ont visité le Musée des Vieux Clous afin de découvrir les mouvements mécaniques des objets anciens et agricoles. D'autres classes ont visité l'espace H2M de Bourg et le musée de l'Église de Brou. Enfin, deux classes ont découvert le village de Druilat en randonnant à travers certains hameaux.

Ces projets sont financés par la Mairie et le Sou des écoles. L'équipe enseignante tient à les remercier chaleureusement pour le soutien apporté. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur une équipe municipale à l'écoute et sur les parents d'élèves bénévoles qui font vivre le Sou des écoles. Nous remercions aussi Mathilde LAGRANGE, musicienne intervenante, pour tout

l'excellent travail engagé à nos côtés depuis de longues années.

Enfin, pour parler brièvement de l'année scolaire engagée, un projet d'équipement numérique (tablettes à usage pédagogique) est en cours d'élaboration. S'il aboutit, il permettra de compléter l'équipement vieillissant de l'école et permettrait aussi aux enfants de la commune d'acquérir les compétences numériques nécessaires à leur parcours scolaire. Son financement serait pris en charge à hauteur de 50 % par la commune et 50 % par l'État dans le cadre du développement du numérique dans les écoles rurales.



Commission communication

Centenaire de l'armistice de la guerre 14-18

Pour commémorer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, de nombreuses associations du village se sont mobilisées afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

L'école de Druillat et la Sauvegarde du patrimoine s'étaient associées à ce travail de mémoire en réalisant de superbes expositions

sur la guerre 14-18 et les poilus. Les ATSEM et les animatrices de l'école ont animé des séances créatives autour des notions de liberté et des symboles de la République.

Pour l'occasion et pour toutes les manifestations à venir, la commune a investi dans des grilles d'exposition dont pourront se servir toutes les associations. Diverses manifestations ont été organisées pendant la semaine précédant le 11 novembre : deux diffusions du film « Joyeux Noël », de

Christian CARION, ont été proposées à la salle des fêtes ainsi qu'une veillée, le 10 novembre, à la nuit tombée.

La cérémonie du 11 novembre a été ponctuée de chants interprétés par les Chantouses et la classe des CM1 – CM2 et de poèmes. Les conscrits ont lu les noms des soldats de Druillat morts pour la France. Un lâcher de pigeons termina cette cérémonie en beauté avec les cloches de l'église sonnantes à la volée.



Commission Enfance Jeunesse

Dans le cadre de l'appel à projet « école numérique innovante et ruralité », la commune a souhaité investir une somme de 8 000 € pour l'achat de 16 tablettes et d'une valise de rangement. L'état subventionne ce projet à hauteur de 50 %.

Cet investissement permettra de renouveler le parc informatique de l'école et de garantir un projet éducatif et pédagogique en lien avec les innovations numériques actuelles.



Commission environnement

Retour sur l'extinction de l'éclairage public. En 2017, le conseil municipal décidait de franchir le pas pour éteindre l'éclairage public de notre commune de 23h00 à 6h00 du matin. Cette décision était bien sûr une opportunité de réaliser des économies substantielles sur notre facture d'électricité, mais pas que.

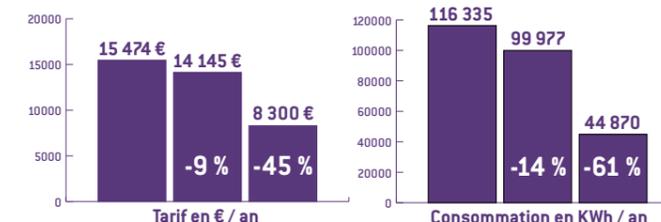
Eteindre l'éclairage public c'est :

- Limiter la consommation d'énergie pour limiter les gaz à effet de serre,
- Préserver les ressources naturelles et diminuer notre dépendance aux sources d'énergies importées,
- Protéger la biodiversité (faune et flore) en préservant le bon fonctionnement physiologique et en respectant le rythme biologique,

- Protéger la santé humaine en respectant l'alternance jour nuit essentielle pour l'homme,
- Permettre de redécouvrir la beauté d'un ciel étoilé,
- Réaliser des économies budgétaires.

Voilà bientôt deux ans que cette extinction est en vigueur sur notre commune et le bilan est le suivant :

	Investissement	Gain annuel	Retour sur investissement
Estimation en 2016	12 500 €	7 400 €	1,7 an
Réel en 2017	11 000 €	7 174 €	1,5 an



Commission Voirie

Les travaux de sécurisation de la route des Combes aux Basses Rossettes sont quasiment terminés. La route a été aménagée par des chicanes, places de parking et quais bus réglementaires pour l'accès handicapé, de façon à faire ralentir les conducteurs dans la traversée du hameau, de l'entrée Nord de celui-ci jusqu'au pont sur le Durlet. Il ne reste que la plantation d'une haie à l'entrée Nord du hameau comprise dans le marché de ce projet de 128 000 € HT ainsi que des zones de stationnement, place des marronniers, qui seront aménagées au printemps par nos employés communaux.

Dans le hameau du Cruix, le chemin du Margueron, du puits jusqu'à la route du Cruix, ainsi que le chemin de la ferme ont été refaits en enrobé et un renforcement des bords de virage réalisé, pour un montant de 26 000 € HT.

L'entretien des routes de la commune a été fait en point à temps comme chaque année pour un montant de 8 200 €.

Un trottoir a été réalisé par nos employés communaux face au quai bus de Turgon de façon à sécuriser la montée et la descente des enfants, empêchant ainsi les conducteurs

des véhicules de passer pendant l'arrêt du car scolaire.

La pose de deux miroirs à la sortie du parking de l'école ainsi que sur la route de la Chapelle a été décidée également dans un souci de sécurité.

Enfin, la remise en état des feux de La Ruaz a été nécessaire, suite à des dégradations volontaires. Ceux-ci fonctionnent désormais parfaitement.

• Nouvel enrobé au chemin du Margueron.



Commissions

Commission Bâtiments

La commission bâtiments continue son programme régulier de travaux afin de maintenir les bâtiments de la commune en bon état.

La mise aux normes Ad'AP des toilettes de la mairie a constitué le principal chantier de cette année. Ces toilettes sont désormais opérationnelles.

• mise aux normes des toilettes de la mairie



En cette fin d'année, une partie du toit de l'école en tuiles devenues poreuses a été remplacée. Le toit terrasse, son isolation ainsi que les lanterneaux ont également été changés. Quelques tuiles et chenaux ont été changés sur la toiture de l'église.

L'an prochain, la mairie continuera son plan d'investissement dans les travaux de réfection des bâtiments et ce sera notamment au tour d'une partie du toit de la salle des fêtes d'être rénovée. Le programme Ad'AP prévoit pour 2019 la réfection des toilettes de l'école afin de les moderniser et de les rendre accessibles aux personnes handicapées.

Enfin, les agents communaux réalisent régulièrement des petits travaux d'entretien dans les logements communaux ou les diverses salles communales.

• réfection du toit de l'école



Mairie

Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

Collecte des ordures ménagères : le mercredi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à rentrer après la collecte.

Déchetterie du Mollard

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi ... 14h00-17h30
- Samedi 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Dimanche 8h30-12h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi ... 14h00-18h30
- Samedi 8h30-12h30 / 14h00-18h30
- Dimanche 8h30-12h30

Tarifs communaux

Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 3,87 € l'unité

Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1^{er} enfant : 2,14€/h
- Tarif 2^e enfant : 1,70€/h
- Tarif 3^e enfant : 1,08€/h

Tarifs de location de la salle de réunion (ancien presbytère)

- Sociétés locales : gratuit

Tarifs de location de la salle polyvalente :

Cautions :

- Salle + vaisselle : 500 €
- Salle + vaisselle + sono + vidéo : 1 000 €

- Tri + nettoyage salle et abords extérieurs : 75 €

Location	salle	vaisselle	Vidéo + sono
Repas sociétés et personnes extérieures à la commune	500 €	50 €	50 €
Repas contribuables de la commune	250 €	25 €	25 €
Apéritif sociétés et personnes extérieures à la commune (durée 4 heures maximum)	200 €	50 €	50 €
Apéritif contribuables de la commune (durée 4 heures maximum)	80 €	25 €	25 €
Conférence, réunion 1/2 journée sans repas ni apéritif (pas de location vaisselle) vidéo et sono incluses	250 €		
Manifestations sociétés locales (tout compris)	65 €		

Maison **Janton**
La Ferme du Chêne Clair
Vente au détail : Mardi - Mercredi et Vendredi après-midi
Route du Chêne Clair - La Plaz
01160 DRUILLAT
04 74 39 09 82

Les Ruches de la Charsonne
Danielle GRAND
Gérard JANTON
Apiculteurs
Expérience Familiale
Druillat
01160 PONT D'AIN
Tél. 04 74 39 01 70
MIEL - POLLEN - GELÉE ROYALE - HYDROMEL

LE FOURNIL de Druillat
Boulangerie Pâtisserie
06 76 71 62 28

Capelli Belli
Lucie Cally
Coiffeuse à domicile
Sur Druillat et ses alentours
06 42 87 79 66

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
Ets CONTION Louis et Fils
Rossettes - 01160 DRUILLAT
Tél./Fax 04 74 39 17 17
Piscine, Réformes, Curage de fossés, Ménage de vignes, Sacs de bennes, Pile hydraulique, Assainissement

GÎTE RURAL
Guy et Arlette PATUREL
Chemin du Bois Battu Le Roset
01160 DRUILLAT
Tél. 04 74 39 15 23
Un séjour à la campagne
Vendure, calme, confort

Le CHEVAL'AIN
Charcuterie Maison
Michaël VIALLO
Commerçant Artisan
Route des Besses
Hameau de Turçon
01160 DRUILLAT
04 74 39 13 82
06 07 50 56 69

LACOMBE TP
Terrassement - VRD - Assainissement - Cour
Pose de cave récupération d'eau
Devis gratuits
06 70 63 77 35
Le Chêne Clair - 01160 DRUILLAT
sebastien.lacombe.tp@gmail.com

GITE LES TROIS MAUSOÛS
COLIN BERRAND
1525 ROUTE DE PONT D'AIN
DRUILLAT 01160
06 46 83 06 21
terracottadruillat@gmail.fr
www.gite-les-trois-mausous.fr

TAXI Franck THOMAS
Partout pour vous
06.63.78.33.23

TAXI TAXI DES DOMBES
521 ROUTE DES COMBES
01160 DRUILLAT
GRAND FREDERIC
COMMUNES DE STATIONNEMENT :
CHALLAMONT - ETREZ - LENT
SAINT ETIENNE DU MUIS - VIRAT
06 72 77 14 36

La bellette à lunettes
Stéphanie Tron
Infographiste
06 84 13 06 73
info@labelettealunettes.fr

AROMA Bien-Être
Nicolas GANGLOFF
MASSAGE DÉTENTE
AUX HUILES ESSENTIELLES
AROMATHÉRAPIE - PHYTHOThÉRAPIE
SUR RDV 06 84 30 72 97

Martinez ISOLATION
Bureau tél. 04 74 39 12 38
contact@isolationmartinez.fr
Parc d'Activités - Zone Sud A42 - 01160 PONT D'AIN
Fax : 04 74 39 09 56 - www.isolationmartinez.com

DANIEL GALLET
Viticulteur
Vin pétillant
Méthode ancestrale et traditionnelle
Tél. 04 74 39 13 91

Calendrier des fêtes 2019

janvier

Vendredi 4

17h30

- Forum des associations
Salle polyvalente

18h30

- Vœux de la municipalité
Salle polyvalente

Dimanche 6

13h30

- Après-midi dansant de l'association Apple Jack Country
Salle polyvalente

Samedi 19

12h00

- Repas du C.C.A.S. offert aux personnes âgées
Salle polyvalente

Samedi 26

- Repas des conscrits
Salle polyvalente

février

Samedi 2

- Soirée dansante organisée par le Team Moto Chêne Clair
Salle Polyvalente

11h00

- Sainte Agathe
Eglise de Druillat puis repas à La Jonquillère

Samedi 9

19h00

- Moules-frites et coinche du Comité d'animation
Salle polyvalente

Dimanche 17

8h00-18h00

- Bourse aux jouets anciens organisée par la Sauvegarde du Patrimoine
Salle polyvalente

mars

Samedi 2

11h00

- Banquet des classes en 4 et en 9
Salle polyvalente

Dimanche 10

14h00

- Loto du Sou des Ecoles (ouvertures des portes à 13h30)
Salle polyvalente

Samedi 16

14h00

- Concours de coinche du groupement régional de chasse de la plaine.

20 h 00

- Repas chasseur avec sanglier sauce forestière et gratin dauphinois
Salle polyvalente

Samedi 23

9h00

- Nettoyage de printemps
Rendez-vous en mairie

20h30

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation
Salle polyvalente

Dimanche 24

14h30

- Représentation théâtrale du Comité d'Animation
Salle polyvalente

Samedi 30

22h00

- Bal des conscrits « Choc des générations »
Salle polyvalente

avril

Samedi 6

11h00

- Repas dansant organisé par l'association « Allons danser »
Salle Polyvalente

Samedi 13

10h00

- Vente d'andouillettes de la Société de chasse de Druillat
Local des associations – Les Dîmes

Samedi 20

15h00

- Chasse aux œufs organisée par le Sou des Ecoles
City stade / Aire de jeux

Samedi 27

8h30 - 19h00

- Tournée des brioches organisée par les Conscrits de Druillat.
Balade dans les hameaux et le village

16h00

- Fête patronale - Présence des forains (manèges, auto-scooters, stands de tirs, ...)
- Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'animation
Place du village

Dimanche 28

08h00 - 18h00

- Fin de la tournée des brioches des Conscrits.
16h00
- Fête patronale
Place du village

12h00

- Repas friture + buvette organisés par l'association des Amis du CCAS
Salle polyvalente

mai

Mercredi 1^{er}

10h00

- Vente de Galettes par le Club des Retraités
Hameau du Roset

Mercredi 8

10h30

- Cérémonie de commémoration et dépôt de gerbe au monument aux morts
Place du village

- Vin d'honneur
Salle polyvalente

Samedi 11 - Dimanche 12

- Ball-Trap de la société de chasse de Druillat
Basses Rosettes

Dimanche 12

10h00

- Vente de tartes cuites au feu de bois par l'association des Mordus du Carbu
Hameau de Turgon

Samedi 17 > Mercredi 27

- Semaine Culturiosités
Druillat, Certines, Journans, La Tranclière, Saint-Martin du Mont et Tossiat

Dimanche 19

6h00

- Vide-grenier du Sou des écoles
City Stade / Aire de jeux

à partir de 14h.

- Printemps des cimetières par la Sauvegarde du Patrimoine

Dimanche 26

- Elections Européennes – Gaufres de la Sauvegarde du patrimoine
Mairie

Jeudi 30

10h00

- Concours de pétanque organisé par l'Amicale des Chaumes
Hameau de la Ruaz

juin

Samedi 1^{er}

11h00

- Assemblée Générale de l'Amicale du Roset
13h00
- Repas de l'amicale
Local du Roset

Samedi 8

- Après-midi pour les enfants avec repas en extérieur organisé par les Conscrits

Samedi 15

10h00

- Vente de pizzas cuites au feu de bois par la Société de chasse du Roset
Hameau du Roset

Vendredi 21

18h30

- Fête musicale de l'Amicale des Chaumes
Hameau de La Ruaz

20h30

- Feux de la Saint Jean, musique médiévale organisés par la Sauvegarde du Patrimoine
route de Pont-d'Ain

Dimanche 23

8h30

- Concours 16 doubles par poules 3ème et 4ème division
Boule des Roches à Turgon

Vendredi 28 juin

20h30

- Feux de la Saint Jean organisés par la Sauvegarde du Patrimoine, musique médiévale
Route de Pont-d'Ain

Samedi 29

19h00

- Fête d'été du Comité d'Animation, repas, feux d'artifice, bal populaire
City stade / Aire de jeux

juillet

Dimanche 14

11h00

- Cérémonie de la Fête Nationale & vin d'honneur
Place du village & Salle polyvalente

Samedi 20

09h00

- Matinée ramassage de l'ambrosie
Rendez-vous en mairie

août

Samedi 3

13h30

- Challenge MORI - association Boule des Platanes - concours doublettes

Samedi 17

14h00

- Concours amical « Doublettes mixtes » ouvert à tous
Boule des Roches à Turgon

septembre

Vendredi 6

20h30

- Assemblée générale du Sou des Ecoles
Garderie

21h30

- Assemblée générale du club des Jeunes de Druillat
Salle des jeunes

Samedi 7

10h00

- Forum des associations
Salle polyvalente

10h00

- But d'honneur de la Boule des Roches
Turgon

Samedi 14 ou Dimanche 15

13h30

- Sauvegarde du Patrimoine : Journée découverte du patrimoine. Visite guidée du patrimoine assurée par la Sauvegarde du Patrimoine
Rendez-vous sur la place du village

octobre

Samedi 5

11h00

- Repas dansant organisé par l'association « Allons Danser »
Salle polyvalente

Dimanche 6

9h00

- Tournée des brioches du Sou des Ecoles
Rendez-vous sur la place du village

Vendredi 11

19h00

- Assemblée Générale du Comité d'Animation
Local des associations - Les Dîmes

Jeudi 24

- Préparation du calendrier des fêtes suivie du verre de l'Amitié avec les nouveaux habitants
Mairie

Dimanche 27

13h30

- Après-midi dansant du Club de l'Association Apple Jack Country
Salle polyvalente

novembre

Samedi 9

10h00

- Vente de choucroute par l'Amicale des Pompiers
Local des associations - Les Dîmes

Lundi 11

11h00

- Cérémonie commémorative et dépôt de gerbe au monument aux morts
Place du village

- Vin d'honneur
Salle Polyvalente

Vendredi 22

- Assemblée générale de la Sauvegarde du Patrimoine
Salle Polyvalente

Dimanche 24

14h30

- Concert des Chantoueses
Salle Polyvalente

Samedi 30

16h00

- Druillartistes organisés par le comité d'animation.
Local des associations - Les dîmes

décembre

Samedi 1^{er} - Dimanche 8

- Tournée de présentation des calendriers des pompiers

Samedi 14

14h00 (départ)

- Course pédestre du Sou des Ecoles
Local des associations - Les Dîmes

Vendredi 20

19h00

- Arbre de Noël organisé par l'Amicale des Pompiers
Salle polyvalente



Numéros de téléphones utiles

Mairie
Téléphone..... 04 74 39 07 98
Fax..... 04 74 39 13 57
Courriel mairiedruillat@wanadoo.fr
Site internet www.druillat.fr

Groupe scolaire 04 74 39 10 09
Cantine 04 74 39 04 07
Salle polyvalente 04 74 39 04 07
Paroisse..... 04 74 39 03 65

Communauté d'agglomération du bassin de
Bourg en Bresse 04 74 24 75 15
Antenne La Tranclière..... 04 74 42 65 03
Ecole de musique communautaire . 06 08 76 21 98

Centre communal d'action sociale
CCAS (Mairie) 04 74 39 07 98
Centre social de Pont-d'Ain 04 74 39 07 21

ADAPA
- Poncin (correspondante locale) 04 74 37 27 67
- Bourg-en-Bresse..... 04 74 45 51 70
ADMR..... 04 74 25 00 99

France Télécom SAV..... 1013

.....ou 08 00 10 13 69

La Poste de Pont-d'Ain..... 04 74 39 76 10

..... 04 74 39 17 44

SOGEDO..... 04 74 61 02 14

EDF dépannage..... 08 10 33 30 31

Météo Ambérieu-en-Bugey..... 08 92 68 02 01

Allo Service public..... 3939

Conciliateur..... 04 74 39 06 99

Préfecture standard..... 04 74 32 30 00

Taxi des Dombes..... 06 72 77 14 36

Taxi Franck THOMAS..... 06 63 78 33 23

Taxi Joël ST-SULPICE..... 06 73 30 72 36

Gîte rural - Guy PATUREL Le Roset.. 04 74 39 15 23

Gîte rural - La Grange de Turgon.. 04 74 23 82 66

Gîte - Les 3 maisons..... 06 46 63 08 21

Gîte à Lys d'orme..... 06 28 43 10 61

Chambres d'hôtes Leonie..... 06 51 54 94 46

Chateau du Prélong .. www.chateauduprelong.com

Les assistantes maternelles

Le Village

Emmanuelle BATHREZ 06 75 77 53 16

Fabienne CHARBONNEL..... 09 52 44 93 98

Fabienne CONTION..... 06 24 92 32 59

La Ruaz

Ingrid LOCHET..... 06 67 11 93 24

Maryse MICHON 04 74 39 00 45

Virginie MICHON 04 74 39 00 46

Rossettes

Noëlle BERNARD..... 04 74 39 05 61

Linda DEJONGH 06 87 18 29 07

Jacqueline GAUTHERON 04 74 39 10 30

Turgon

Marie-Christine BLANCHETIERE ... 04 69 18 33 90

Carole BUFFET 04 74 38 05 42

Patricia CHANEL 04 74 39 14 14

Martine DUFOURCET 04 74 39 14 84

Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont-d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55

Pompiers de Druilat 18 ou 04 74 39 19 63

SAMU 15 ou 04 74 23 15 15

Centre de secours de Pont-d'Ain 04 74 39 05 88

Centre anti poison de Lyon..... 04 72 11 69 11

Maison médicale de Pont-d'Ain 04 74 39 79 00

Maison médicale de Tossiat..... 04 74 55 22 56

Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse 04 74 45 46 47

Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse..... 04 74 45 64 45

Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 38 95 95

www.graphitron.fr

Jérôme Tron
Graphiste & illustrateur depuis 1995
tél : 06 84 93 13 43
contact@graphitron.fr

ENSEIGNES - SIGNALÉTIQUE
Avenue des Batailles - 01160 Roset - Druilat
Tél : 04 74 39 21 29 - Fax : 04 74 39 21 76
Email : info@enseignes.com
(COUVERTURE NATIONALE)

Sandra VITUPY
Conseillère en Gestion de Patrimoine

Le Roset - Route des Batailles - 01160 DRUILLAT
s.vitupy@gmail.com - Tél. : 06 84 74 01 27
N° Orias : 16004091

PAQUET ÉLECTRICITÉ
Electricité Générale
Bâtiments et Industriels

Route de Dompiere
Le Ruaz
01160 DRUILLAT

04 74 39 04 70 - electricite.paquet@wanadoo.fr

LAMBERT jean-christophe
PAYSAGISTE

La Roset - Route des Batailles - 01160 DRUILLAT
04 74 39 13 76 / 06 15 42 36 28
jclambresysages@fr.ch

SERRANO CARRELAGE
POSE CARRELAGE, FAÏENCE,
MAGASIN D'EXPOSITION
VENTE AUX PARTICULIERS
SERRANO Juan - Gérant

Z.A du Molard 01160
ST MARTIN DU MONT

04 74 39 14 58
06 84 39 65 62
carrelage.serrano@orange.fr
http://www.serrano-carrelage.fr

Café-Restaurant Paquet
04 74 39 15 42

Place du Village
01160 DRUILLAT
Tél. 04 74 39 14 55
http://www.cafepaquet.fr

Mikephoto
RUMIANO Mickaël

Photographe de Mariage

Route de Pont d'Ain
01160 DRUILLAT

mikephoto2@gmail.com
06 88 34 47 38
www.mikephoto.fr

MAINT T.I.B
Maintenance Tertiaire Industrielle Bâtiment
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE - VENTILATION
01160 DRUILLAT

TEL : 09.83.59.71.54 - Port : 06.61.40.05.48
info@maint-ib.fr http://maint-ib.fr/index.htm

Installations Neuves
Rénovations
Mises aux Normes
Dépannages

L'Auberge du Mas Pommier
vous invite à une halte savoureuse

Route Nationale 75 - 01160 DRUILLAT
Tél. 04 74 39 17 40

Vie associative

Les mordus du carbu

Une saison 2018 bien remplie pour les motards des «MORDUS DU CARBU».

En effet, plusieurs week-ends organisés les ont emmenés sur les routes du Var, du Puy de Dôme, de l'Ardèche, du Beaufortin et de la Haute Savoie.

Quelques-uns se sont même essayés à la conduite sportive sur des circuits de vitesse régionaux. Présence également d'un membre du club (Valentin BUFFET) sur la grille de départ du rallye de l'Ain motos à Cerdon.

Sans compter deux manifestations organisées par le club qui ont connu une belle réussite : «la journée galettes» qui a eu lieu début mai et «le repas grand prix» fin novembre.

Vivement la saison prochaine !



Sou des écoles

Après des années d'implication sans faille, une grande partie du bureau sortant a décidé de prendre un petit peu de recul, aussi le 7 septembre dernier, l'association a renouvelé la majorité de son bureau :

- Jérôme MICHON Président
- Jérôme TRON Vice-Président
- Julien IBANES Trésorier
- Katia PAQUET Trésorière Adjointe
- Emmanuelle IBANES Secrétaire
- Charline BERTHELET Secrétaire Adjointe

Nous remercions déjà les bénévoles qui se sont mobilisés pour la vente des brioches et la course au sou. Nous comptons sur votre présence lors de nos prochaines manifestations de l'année 2019 notamment le loto et le vide grenier.

Un grand merci à tous les Druilatis pour leur accueil lors de nos visites.

A très vite parmi nous !

• de nombreux parents ont répondu présent lors de l'AG du sou



Les amis du CCAS de Druillat

Qu'est-ce que l'association « les ami(e)s du CCAS » ?

Créée en 2017, cette association peut venir en aide aux habitants de notre village qui en auraient besoin.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Présidente, Madame Patricia CHANEL de Turgon.

Nous organisons depuis deux ans un repas « friture » lors de la vogue annuelle au mois d'avril ; nous avons besoin de bénévoles pour

la bonne organisation de cette manifestation conviviale.

Les personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues.



Gym Druillat

La gym de Druillat connaît de nouveau un vif succès. En effet, une quarantaine de personnes vient tous les mercredis à la gym douce de 18 h 15 à 19 h 15 ou à la gym tonique de 19 h 30 à 20 h 30.

Les cours sont animés par Claude RAVEZ qui propose des séances variées et très dynamiques.

L'adhésion est de 85 € à l'année.

Possibilité d'inscription en cours d'année avec prix dégressif et possibilité de participer aux deux heures consécutives.

L'année se terminera en juin avec un petit repas au restaurant.

Composition du bureau :

- Présidente : Sylvie EMIN – 06 79 84 19 25
- Adjointe : Josiane LAMBERT – 06 23 19 38 32
- Secrétaire : Roland PELLETIER – 06 75 35 86 52
- Trésorière : Nadine LEBERER – 04 74 39 22 05



Les p'tits mômes

Après 3 années de bonheur, nous avons réalisé notre dernier spectacle le 30 juin 2018.

Une salle des fêtes pleine, une ambiance d'enfer,

des décors sympas et des enfants merveilleux, pour leur dernière représentation « Les mots partent en voyage ». De Gold à Vianney, en passant par Téléphone ou Lilicub, le répertoire était vaste.

Nous avons décidé de rester en voyage cette saison, pour mieux revenir dès la rentrée de septembre 2019, pour de nouvelles aventures.

Un nouveau concept, un nouveau nom... Mais chut ! C'est une surprise !

Comité d'animation

Après 13 années de bons et loyaux services, Josette CHANEL démissionne du poste de Présidente du Comité d'Animation de Druillat.

Néanmoins, elle accompagnera sa remplaçante, Stéphanie TRON, dans la reprise du poste tout au long de l'année. Le bureau accueille également une nouvelle secrétaire, Emeline DUCROCQ. Toutes les deux habitent depuis peu à ROSSETTES et ont à cœur de poursuivre les différentes animations qui font vivre le village.

Ainsi, seront reconduites en 2019 les activités suivantes :

- la soirée moules/frites suivie du concours de coinche qui rencontre toujours un franc succès ;
- le théâtre ;
- la fête d'été ;
- le concert des Chantoues qui se déroulera cette année à DRUILLAT ;
- les Druill'artistes.

En ce qui concerne la fête d'été, il a été décidé de l'avancer d'une semaine afin de ne pas tomber comme chaque année en même temps que les festivités de Pont-d'Ain. De cette manière, nous espérons réunir plus de monde lors de ce moment convivial.

A notre grand regret, la chorale les P'tits Mômes, la chorale composée de 28 enfants de 5 à 14 ans et dont les derniers spectacles avaient fortement été appréciés, a été mise en stand-by pour l'année 2019. Nous espérons que l'activité reprendra rapidement pour le plus grand plaisir du public.

Pour conclure, le Comité d'Animation remercie les bénévoles et les Druillatis qui sont toujours fidèles aux manifestations et sans qui rien de tout cela ne serait possible. Avec l'arrivée de

Stéphanie, 39 ans, et Emeline, 26 ans, un vent de jeunesse souffle sur le Comité d'Animation. Nous incitons les jeunes Druillatis à poursuivre cette dynamique en intégrant l'association, ce qui permettrait d'apporter de nouvelles idées.

Le Comité d'Animation vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.



Le nouveau bureau du comité



Les Conscrits et le Club des Jeunes

• Les conscrits et les jeunes pour le bal d'halloween.



L'Amicale des Conscrits de Druillat et le Club des Jeunes sont deux associations distinctes. La première regroupe les jeunes du village âgés de 18 à 20 ans ; la deuxième, ceux de 18 à 25 ans.

L'ensemble des jeunes sont des habitants de la commune ainsi que des jeunes de villages environnants dont la scolarité s'est déroulée à Druillat.

Les deux associations travaillent conjointement afin de pouvoir créer ou perpétuer des événements au sein du village. Ce désir d'animer le village est partagé par l'ensemble des membres et nous vous invitons grandement à venir #Kiffer avec nous.

Nous avons dernièrement organisé un événement durant le mois d'octobre. Nous remercions d'ailleurs la société Jean-Yves² pour leur travail magnifique lors de notre « Bal d'Halloween ».

Cette année, nous organisons un repas dansant sur place ou à emporter le 26 janvier 2019 sur prévente. Nous vous attendons nombreux !

Nous allons cette année nous consacrer à faire évoluer nos manifestations vers des prestations

plus haut de gamme. D'ailleurs, pour ceux qui ont eu l'occasion de participer à l'événement en 2017, nous espérons vous retrouver pour la soirée « Choc des Générations ! » qui se déroulera le 30 mars 2019.

Les conscrits, eux, perpétuent la tradition lors de la vogue de la Saint-Georges avec leur célèbre tournée des brioches, mais cette année le bal des conscrits n'est pas prévu.

Passer du temps auprès des habitants de notre cher village est pour nous primordial, compte-tenu de l'hospitalité que l'on nous réserve lors de la tournée. C'est un week-end qui reste généralement gravé dans la mémoire des jeunes Druillatis.

Nous réfléchissons à l'évolution de notre traditionnel bal mousse très coûteux et de moins en moins prisé, pour en faire le nouveau rendez-vous de l'été pour les jeunes et moins jeunes du département. Chers parents, rassurez-vous, l'après-midi des enfants, qui commence à bien fonctionner (et on vous en remercie), sera conservée mais sous une forme différente.

L'argent récolté lors de ces événements nous permet d'organiser différentes sorties

(DISNEY, restauration, foot en salle, paintball, acrobancane...) afin de nous rassembler autour de cette belle amitié. Nos événements sont ouverts à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Nos équipements (réfrigérateurs, armoires...) commencent à être vétustes et nous avons peu de moyens pour les remplacer. Si vous vous débarrassez de matériel quelconque :
MERCI DE PENSER À NOUS !
Gabriel : 06 29 16 08 16 /
conscritsjeunesdruillat@gmail.com

Tous les membres de nos associations vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espèrent vous voir prochainement lors de leurs manifestations.

Pour plus d'information vous pouvez contacter le président au 06 29 16 08 16

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux :

Facebook : @conscrits-jeunes druillat

Snapchat : @jeunes-druillat .

Allons Danser

Avec quelques amis amoureux de la danse, nous avons créé le 15 février 2018, une association type loi 1901. Elle est donc toute jeune.

Son nom est «Allons Danser».

Le but de cette association est de se retrouver entre amis, le jeudi après-midi (16 h 30 / 19 h 30), ou en soirée (19 h 30 / 23 h 30), selon la disponibilité de la salle des fêtes de Druillat. Le but est d'esquisser quelques pas de danse et ainsi mettre en pratique les cours, que certains suivent dans les différentes écoles et /ou associations qui en dispensent dans la région. Le tout sans se prendre la tête, les danseurs les plus aguerris pouvant aider ceux qui ont moins de pratique.

La musique est jouée par notre DJ attitré que nous remercions très chaleureusement et

bien évidemment toutes sortes de styles sont proposés, rock and roll, paso, tango, fox, valse, danses en ligne, bachata, salsa..liste non exhaustive.

Des remerciements également à Monsieur le Maire et la municipalité pour leur aide et leur soutien.

La buvette et « le grignotage » sont assurés à chaque fois par les adhérents eux-mêmes, qui se font un plaisir de confectionner quelques pâtisseries et d'apporter d'autres victuailles et mets délicieux ainsi que des boissons.

Tout ceci permet donc de passer un bon moment de convivialité tout en partageant le plaisir de danser.

L'association a également organisé quelques soirées dansantes durant la saison :

- Soirée dansante avec repas le

06/10/2018 ;

- Réveillon de la Saint Sylvestre le 31/12/2018, dans un beau domaine de la région.

Deux soirées dansantes avec repas sont d'ores et déjà retenues pour l'année 2019 (Le 6 avril et le 5 octobre à la salle polyvalente).

Il est bien sûr possible d'adhérer à notre association, moyennant une faible cotisation annuelle.

• Allons danser



Apple Jack Country

Notre 3ème saison a commencé en septembre avec la mise en place de cours « découverte » les 2 premières semaines. Rapidement, nous avons atteint un effectif de 32 personnes dont 5 druillatistes venues découvrir la danse country.

Christine SALOMON, notre animatrice, pilote désormais 3 cours :

- Groupe 1 Débutants :
lundi de 19 h 00 à 20 h 00
- Groupe 2 Novices/intermédiaires :
lundi de 20 h 15 à 21 h 45
- Groupe 3 Intermédiaires/avancés :
mercredi de 20 h 45 à 22 h 15

Ainsi, les « step turn », « shuffle », « kick ball change » et « vine » s'animent chaque semaine sur le parquet de la salle des fêtes de notre commune.

Côté manifestations, l'organisation de 3 après-midis CD nous permet de nous retrouver avec les danseurs des clubs voisins ou d'autres clubs plus éloignés (Rhône, Jura, Saône-et-Loire...), afin de mettre en pratique les chorégraphies apprises tout au long de l'année.



Dans le même esprit de convivialité, nous participons, en co-voiturage, aux soirées, bals ou festivals programmés dans notre région.

Mémoriser + coordonner + se bouger + se faire plaisir = la danse COUNTRY.

L'addition vous tente ?

Contactez-nous :

applejack.druillat@gmail.com

ou Facebook : Apple Jack Country

ou rendez-vous sur place,
à la salle des fêtes aux heures des cours

Comité De Jumelage Revermont / Ungureni

Des échanges enrichissants avec nos amis d'Ungureni ont jalonné ces nombreuses années. Ils nous ont permis de connaître d'autres réalités politiques, économiques et sociales. Nous avons été témoins de la progression d'un pays vers la liberté, la démocratie puis l'adhésion à l'espace européen.

Innovants dans la lignée des échanges avec les pays d'Europe centrale et orientale. Ils furent des outils précieux pour partager nos spécificités culturelles, nos expériences professionnelles ou citoyennes, susciter des rencontres et l'avènement d'amitiés durables

entre des participants de tous âges. Des relations de confiance avec nos partenaires roumains ont facilité la mise en œuvre de projets, pour créer et maintenir des liens et ainsi répondre aux objectifs particuliers du concept de jumelage.

Nos relations de partenariat avec Ungureni sont en veille depuis quelques années... absence de projets concrets, manque de réceptivité pour nos propositions, difficultés de part et d'autre pour assurer la relève des bénévoles impliqués depuis les premiers contacts en 1990, incertitude concernant les financements européens indispensables pour les projets de mobilité lointains, difficultés pour fidéliser nos jeunes, éloignés dans le cadre de leurs études ... autant de constats

susceptibles d'entraîner une réflexion sur la pérennité de l'association.

Ces doutes ont été évoqués lors d'une récente rencontre avec Messieurs les Maires de nos 5 communes, signataires en 2000 et 2001 de la Charte de jumelage avec Ungureni.

Une solide amitié perdue avec nos amis roumains, mais un constat objectif montre que les conditions ne sont plus réunies pour poursuivre l'aventure. L'assemblée générale de mardi 18 décembre 2018 a voté la dissolution de l'association.

Team moto du chêne clair

Après avoir été sacrés champions de France 2017 en endurance moins de 15 CV, c'est une année de transition pour les frères Burato.

Maxence faisant des études durant un an en Allemagne dans le cadre des échanges Erasmus, il n'a participé à aucune course mais fait quelques roulages en 600 cm3.

Pour apprendre la catégorie, Alexis a participé

à 6 courses sur 8 du Championnat de France Promosport en 400 cm3. Parmi les 70 pilotes inscrits à chaque course seuls les 36 meilleurs participent à la course finale du dimanche.

Alexis s'est qualifié à toutes les finales en finissant aux alentours de la 20ème place lors des 3 premières courses puis 14ème à Magny-Cours, 10ème à Alès et 8ème à Nogaro dans le Gers.

L'année prochaine, Alexis devrait continuer dans

cette catégorie. Il remercie tous ses sponsors : l'ASMB d'Ambérieu-en-Bugey, les carrelages SERRANO, PINK SHOP Formerec, la carrosserie CALLY, MOTO AIN et R'BIKE...

Si vous êtes une entreprise et que vous voulez que nous portions vos couleurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous donnons également rendez-vous aux Druillatistes le 2 février 2019 pour une soirée dansante à la salle des fêtes du village.



Ste Agathe

C'est le samedi 3 février que la Ste Agathe à une nouvelle fois été fêtée à Druillat.

Après la traditionnelle cérémonie religieuse, elles étaient près de 50 Agathines toutes générations confondues à se rassembler sur la place du village pour un départ en direction du restaurant «La cuisine d'Augustine» à Priay.

Afin de perpétuer les traditions d'antan, Christine Salomon et Laurence Vasseur ont eu la joie de passer le relais à Annie Janton et Catherine Janton, qui n'en doutons pas sauront elles aussi faire de cette journée un moment convivial et chaleureux le 2 février 2019.



Sapeurs-pompiers

La compagnie des pompiers a connu une année très active, rythmée par un nombre d'interventions en hausse, des manœuvres mensuelles, dont une s'est déroulée avec le centre de secours de Pont-d'Ain.

Je remercie les personnes qui s'investissent et nous permettent de mettre en place des thèmes de manœuvre proches de nos interventions.

Au cours de l'année nous avons intégré trois nouvelles recrues, **Quentin LEON**, **Camille BLOQUET** et **Anaëlle DUPRAS**. Quentin nous vient des jeunes sapeurs-pompiers de Certines. Il est donc formé. Il ne lui manque plus qu'un module à valider et sa formation sera complète. Quant à Camille et Anaëlle, elles vont commencer leur formation en 2019.

Avec l'arrivée de ces nouvelles recrues, la compagnie compte désormais seize pompiers dont cinq filles.

L'amicale a su organiser des bons moments de détente pour ses membres :

- organisation du banquet de la compagnie ;
- repas avec nos collègues de Pont-d'Ain, lors de notre manœuvre commune ;
- voyage dans le Bugey tout proche avec la visite du caveau de Vongnes ;
- et pour finir l'année, notre arbre de Noël.

Bonne et heureuse année 2019 !



La Sauvegarde du Patrimoine

A tous les Druillatis, merci d'avoir partagé et participé aux différentes manifestations proposées par notre groupe d'actifs passionnés par la sauvegarde du patrimoine druillatis cette année encore.

Les jouets, après Noël, avaient pris une place bien particulière à la salle des fêtes avec l'organisation de notre première foire aux jouets anciens.

Cette manifestation aura eu un succès sans pareil, intéressant petits et grands, locaux ou Aindinois, mais aussi de nombreux visiteurs

des départements voisins. Elle sera suivie d'une deuxième édition le 17 février prochain à laquelle vous êtes bien entendu conviés.

L'année se poursuit avec moins de succès pour l'art sculptural et la symbolique du langage mortuaire lors du « printemps des cimetières ». Le printemps alors était si pluvieux que rien n'encourageait à la flânerie dominicale. Une deuxième édition est malgré tout prévue.

Le printemps revenu nous partîmes à la découverte de la faune et de la flore locale en petit comité.

En mai, la toiture du puits du Cruix, en mauvais état, fut rénovée en accord avec la mairie par

des bénévoles de l'association sur les fonds de la Sauvegarde du patrimoine.

Le 9 juin la plaque rénovée commémorant la mort de Charles MATHON à Mas Pommier fut replacée. Ce fut l'occasion d'une cérémonie emplie de souvenirs où étaient présents, amis, joueurs de rugby, famille et anciens combattants.

Fin juin, les feux de la St Jean marquèrent comme chaque année le solstice d'été autour d'un beau feu et avec de la musique médiévale.

Enfin, calendrier oblige il était temps de célébrer le centenaire de la fin des terribles combats de la grande guerre. Un travail de recherche et de mémoire anima quelques-uns parmi notre

•rénovation de la toiture du puit du cruix



conseil d'administration. Ceci permet de rendre une fois encore hommage aux jeunes hommes de notre village partis se faire tuer, certes au champ d'honneur, mais surtout loin de chez eux. L'exposition mise en place à la salle des fêtes lors de la commémoration du 11 novembre 2018 leur fut dédiée ainsi qu'à tous les hommes mobilisés qui revinrent vivants certes mais ô combien abimés.

Nous vous attendons en 2019 ! Venez partager avec nous nos activités, nos passions, dans la joie et la bonne humeur et rendez-vous sur Facebook pour toutes les infos de l'association.

« La Sauvegarde du patrimoine de Druillat »

Bonne Année 2019 !

Banquet des classes en 3 et 8 de Druillat

Une soixantaine de classards de Druillat et de villages alentours, se sont retrouvés le 17 mars dernier pour fêter le banquet des classes en 3 et 8. Après le traditionnel dépôt de gerbe en mémoire des classards disparus, après la vague et la séance de photos, la journée s'est poursuivie autour d'un bon repas, entrecoupé par des animations en tous genres.

Cette année, quelques volontaires ont souhaité réorganiser le banquet des classes en 4 et 9.

Il se déroulera le samedi 2 mars 2019.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

- Fabienne CHARBONNEL : 09 52 44 93 98
- Sylvie EMIN : 06 79 84 19 25
- Emmanuelle BATHREZ GRAND : 06 75 77 53 16
- Stéphanie TRON : 06 84 13 06 73

Nous vous attendons nombreux.



Un village si charmant :

A l'occasion des journées européennes du patrimoine nous nous sommes rendus à Rossettes.

Les propriétaires, Josette et Maurice BERNARD, nous firent le privilège de visiter leur moulin. Comme il était convenu avec M. BERNARD, celui-ci nous fit visiter la retenue d'eau et son canal d'amené long de plus de 1km, la grande roue à aube et l'antique installation dédiée à la mouture du grain.

A la suite de cela nous nous retrouvâmes autour de lui pour évoquer les souvenirs que Maurice avait pu engranger durant son existence. Les plus anciens furent ceux de l'histoire de son moulin, bien avant que son aïeul ne l'achète. Ce moulin fut effectivement imaginé et construit par les Templiers au début du 13^e siècle.

Puis il évoqua avec nous son enfance avec son grand-père, les jours d'école, les trajets à pied jusqu'à celle-ci, quelle que soit la météo ou la

saison. Il se remémora également les travaux à la ferme pour aider ses parents.

Bien sûr la période de la dernière guerre mondiale prit une place importante dans son récit : L'arrivée des troupes allemandes, les sentiments éprouvés lors de l'occupation, mais aussi les diverses actions menées par les groupes de résistants et leur réussite plus ou moins valeureuse selon leur force et leur méthode. La libération et les mois qui suivirent donnèrent lieu à diverses anecdotes et riches explications.

Les conflits militaires qui se jouèrent dans le village et plus largement dans le département durant le 19^e siècle, n'ont pas échappé à notre historien local. Le passage des troupes autrichiennes, lors de l'occupation du département de l'Ain par les coalisés de 1815 fut l'occasion d'une explication précise non dénuée d'une pointe d'humour.

M. BERNARD, fils de meunier, travailla la terre durant

toute sa vie professionnelle. Arrivé à l'âge de la retraite, il est empli de mélancolie et de nostalgie. La condition des agriculteurs d'aujourd'hui l'interroge. Il ne manqua pas d'exprimer son incompréhension face au fossé qui sépare la condition du paysan actuel, à celui d'hier. « Hier, nos parents vivaient et élevaient leur famille dignement avec un petit troupeau et quelques dizaines d'hectares. En 2018, une exploitation avec plusieurs dizaines de bêtes et plus de 100 hectares ne suffit plus et pousse parfois nos agriculteurs à l'irréparable. Cela est incompréhensible et inacceptable ».

Ce « paysan à la retraite », comme il aime à se définir, n'est pas éloigné de la terre. Elle reste sa passion et son passe-temps principal. Avec son épouse, ils continuent à tirer de cette terre, de nombreux fruits et légumes dans le respect de la nature.

Guy Charbonnier



• Josette et Maurice Bernard (2^e et 7^e personne en partant de gauche) nous font visiter leur moulin

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire ou déclaration préalable ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est même recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Ces procédures obligatoires vous mettront en règle vis-à-vis de la loi et vous éviteront des désagréments lors de la vente éventuelle de votre bien.

La déclaration préalable (DP) de travaux concerne la réalisation d'aménagement de faible importance. Elle doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie.

Une DP est exigée dans les cas suivants :

- si vous agrandissez votre maison et que cela entraîne la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 40 m² (par exemple : surélévation, création d'une véranda, d'un garage ou d'une dépendance) ;

Attention : Entre 20 m² et 40 m², un permis de construire est obligatoire si les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 150 m² une fois les travaux achevés (ce qui implique le recours à un architecte).

- toute création d'ouverture (porte, fenêtre), tout changement de porte ou fenêtre par un autre modèle ou tout changement de toiture ;
- en cas de changement de destination d'une construction (par exemple, changement d'un commerce en habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- pour une piscine, si la construction du bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² et qu'elle est non couverte ou couverte et dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- pour un mur, si la hauteur du mur à construire est supérieure ou égale à 2 mètres.

Un permis de construire est exigé dans les cas suivants :

- pour la construction d'une maison individuelle ;
- pour la construction d'une piscine découverte de plus de 100 m², ou sans condition de superficie, une piscine dont la couverture dépasse 1,80 m de hauteur ;

- pour la construction de l'abri de jardin si elle a pour effet de créer une emprise au sol et une surface de plancher supérieures à 5 m² et jusqu'à 20 m² avec une hauteur supérieure à 12 mètres, ou une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m² quelle que soit la hauteur de l'abri de jardin ;
- en cas de changement de destination de votre construction si vos travaux s'accompagnent d'une modification de la structure porteuse ou de la façade de votre construction (par exemple, création de porte, fenêtre).

En cas de doute, renseignez-vous en mairie. Pour une DP, vous devez remettre votre dossier (formulaire et pièces à fournir) à votre mairie en 2 exemplaires. Le délai d'instruction est d'un mois. La durée de validité de la DP est de 3 ans.

Pour un permis de construire, vous devez remettre votre dossier (formulaire et pièces à fournir) à votre mairie en 4 exemplaires. Cette dernière dispose de 2 mois pour instruire votre demande et vous rendre réponse. La durée de validité du permis de construire est de 3 ans.

Enfin, n'oubliez pas d'afficher sur votre terrain un extrait de l'autorisation à l'aide d'un panneau et ce, pendant toute la durée des travaux. Le début de cet affichage sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme.

Lutte contre les incivilités

De nombreuses personnes se plaignent des bruits émis en dehors des jours et heures prévus par les textes.

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Définition de l'incivilité :

Attitude, propos qui manque de courtoisie, de politesse. Politesse vis à vis des autres, respect de la courtoisie et des règles de bienséance en public.

L'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 en prévoit les règles. Les travaux de bricolage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité

sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables :
09h00-12h00 14h00-19h30
- Samedi :
09h00 - 12h00 15h00-19h00
- Dimanche et jours fériés :
10h00-12h00

Article R1334-31 du Code de Santé Publique :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire, d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa responsabilité »

Le mot incivilité est ancien. Il apparaît dès le XVII^e siècle. Mais les réalités qu'il désigne se sont nettement diversifiées. Alors que le terme signifiait originellement discourtoisie, il est devenu progressivement synonyme de désordre, de nuisance, d'incivisme, d'impolitesse, d'insolence et de malveillance.

Les lois fixent les principes et les grandes règles de vie en société. Elles sont écrites et prévoient des réponses adaptées aux infractions.

Les propriétaires d'animaux doivent faire le nécessaire pour éviter les désagréments qu'ils peuvent apporter : aboiements, divagations et déjections. Il existe des dispositifs pour stopper les aboiements : collier..

Nous comptons sur vous pour respecter ces règles élémentaires de savoir-vivre et de civisme.

État arrêté au 1^{er} décembre 2018

Mariages



Annie RAVET & Jean-Paul CONVERT
Le 13 janvier 2018

Emmanuelle BATHREZ & Sébastien GRAND
Le 14 août 2018



Loriane SIEBERT & Jonathan GUERRIER
Le 18 août 2018

Coline PUVILLAND & Benjamin BRET
Le 19 mai 2018



Michelle Moreira Delgadillo & Anthony Juillard
Le 29 décembre 2018



Fabiola CASSART & Ghyslain MULTIN
Le 20 septembre 2018

Parrainages républicains



Ethan Axel GALECKI
le 7 juillet 2018



Carole MERMILLOD épouse BUFFET
le 14 juillet 2018

Naissances

• **Nolan POUUREL**

Né le 20 février 2018 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils d'Alexandre POUUREL et de Laura, Valérie GIROD
161, chemin du Coteau (Turgon)

• **Agathe JANTON BLÉNET**

Née le 3 mars 2018 à VIRIAT
Fille de Jean-Louis, Yves Martin JANTON et de Nadège BLÉNET
2310, route des Batailles (La Ruaz)

• **Samuel, Louis GALLET**

Né le 1er juin 2018 à VIRIAT
Fils de Cyril, Bernard GALLET et de Julie, Emilie MANIN
270, routes des Combes (Basses Rossettes)

• **Valentine, Ambre, Charlotte BENSOUSSAN**

Née le 6 juin 2018 à VIRIAT
Fille de Mendy, Raphaël BENSOUSSAN et d'Emilie SORIA
369, route des Combes (Basses Rossettes)

• **Tony, Claude PERNODET**

Né le 26 septembre 2018 à VIRIAT
Fils de Yoann PERNODET et de Christelle LEON
746, route de Dompierre (La Ruaz)

• **Timothée, Jean-Paul MORI**

Né le 27 septembre 2018 à VIRIAT
Fils de François, Michel, Frédéric MORI et d'Elodie, Géraldine, Alexandrine LIERLEY
114, chemin des Vignes (Basses Rossettes)

• **Iliana, Morgane, Valentine BOLLET ORTEL**

Née le 28 septembre 2018 à VIRIAT
Fille de Yoann BOLLET et de Catherine, Mélanie, Marie ORTEL
189, rue de la Chansonne

• **Apolline CASSON**

Née le 1er octobre 2018 à ARNAS
Fille de Baptiste CASSON et d'Anaïs PICCARD
30, impasse du Pelloux (La Ruaz)

• **Soane, Daniel, Etuale FINAU**

Né le 16 octobre 2018 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils de Novato FINAU et d'Alexa, Fannie ROBERT
605, route des Batailles (Hautes Rossettes)

• **Lucien BEGHELLI**

Né le 11 novembre 2018 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils de Dorian BEGHELLI et de Roxane, Anaïs CHARBONNEL
23, route du Cruix

• **Cladie DEVELAY**

Née le 25 novembre 2018 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fille de Sébastien, Michel DEVELAY et de Maud LABROSSE
173, route des Combes (Basses Rossettes)

Décès

• **Fabrice, Stéphane MORAUX**

Le 6 janvier 2018 à DRUILLAT

• **Arsène BELLON**

Le 6 mai 2018 à BOURG-en-BRESSE

• **Mickaël FAYEN**

Le 6 juin 2018 à DRUILLAT

• **Yves DAMALIX**

Le 19 juin 2018 à HAUTEVILLE-LOMPNES

• **Pierre, Paolo DENURRA**

Le 21 juin 2018 à DRUILLAT

• **Robert BOCHARD**

Le 9 août 2018 à LYON 3^{ème}

• **Jacqueline ERNY épouse ROY**

Le 1er octobre 2018 à DRUILLAT

• **Odette, Marthe JUILLERON veuve JOLIVET**

Le 8 octobre 2018 à BOURG-en-BRESSE

• **Gilbert, Claude ANESETTI**

Le 1er novembre 2018 à VIRIAT

• **Ivana AMADEI veuve LOPEZ**

Le 7 novembre 2018 à VIRIAT

• **Jean-Pierre LÉON**

Le 22 décembre 2018 à VIRIAT

Il est rappelé que seuls les défunts dont les décès sont intervenus à DRUILLAT ou pour lesquels une transcription a été communiquée et figurent donc dans le registre communal, sont cités dans la présente liste.



Mairie de Druillat
Tél. : 04 74 39 07 98
Fax : 04 74 39 13 57
Courriel : mairiedruillat@wanadoo.fr
www.druillat.fr

